

Déclaration du ministre sur le rapport annuel 2015 de la Société de gestion des déchets nucléaires

Le rapport annuel 2015 de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est un document important et informatif, qui présente les travaux qu'a entrepris la société au cours de l'année précédente pour mettre de l'avant le plan du Canada dans la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire.

Le rapport décrit les activités et les réalisations de la SGDN dans les secteurs suivants : mobilisation des collectivités et des gouvernements, sensibilisation et éducation du public, recherche et développement technologique et collaboration internationale. Il souligne aussi les efforts considérables déployés par la SGDN pour rejoindre les communautés autochtones afin de tirer parti de leur partenariat, de leurs connaissances et de leur expérience.

Tout au long de 2015, la SGDN a continué de suivre le processus visant à trouver un site sécuritaire et adapté pour l'établissement d'un dépôt dans des formations géologiques profondes et d'un centre d'excellence pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire produits au Canada. Neuf collectivités ontariennes continuent d'explorer la possibilité d'héberger l'installation.

La SGDN a également continué d'offrir son programme de collaboration en sciences et technologies, ce qui comprenait la participation de chercheurs de la SGDN affectés à des projets nationaux et internationaux et le soutien à des projets de recherche touchant 15 universités canadiennes dans des domaines comme les matériaux, la géologie et l'hydrogéochemie.

La confiance du public dans le transport sûr et sécuritaire des déchets de combustible nucléaire est essentielle. La SGDN a pris des mesures pour mobiliser le public sur cet enjeu au courant de l'année. Il est crucial que la SGDN poursuive son travail de mobilisation sur ce sujet important auprès des collectivités et d'autres groupes intéressés.

L'énergie nucléaire contribue de façon importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada et continuera de le faire au cours des prochaines décennies. L'électricité d'origine nucléaire représente plus de 15 % de l'électricité consommée au Canada et plus de 50 % de l'électricité en Ontario. La mise en œuvre du plan du Canada pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire sera essentielle au maintien et au renforcement de la confiance du public dans l'énergie nucléaire et l'industrie nucléaire.

Le gouvernement du Canada croit fermement à l'importance du mandat de la SGDN et continuera de veiller à ce que l'organisation s'acquitte de ses responsabilités en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire dans le cadre de la mise en œuvre du plan du Canada pour la gestion des déchets de combustible nucléaire.

L'honorable Jim Carr
Ministre des Ressources naturelles du Canada

28 juin 2016